



## PUBLIC

Toute personne de 18 ans



## PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française



## DURÉE

2 jours de formation –  
14 heures

1 jour de test 7 heures



## MODALITÉS

Présentiel



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation-Attestation de fin de formation  
Attestation de réussite de la théorie et du savoir-faire pratique  
R489 CAT 1A-RS 5055/R489 CAT 1B-RS 5057/R489 CAT 3-RS 5054  
R489 CAT 4- RS 5059/R489 CAT 5- RS 5060  
Enregistrées le 27/01/2020 certificateur: CNAM

*Se munir impérativement de chaussures de sécurité et de gants*

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Acquérir des connaissances et des compétences en vue d'obtenir la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

## » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Avoir les connaissances en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.
- Avoir le savoir-faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.
- Porter un regard critique sur sa situation de travail du point de vue de l'applicabilité des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter.
- Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie

## » MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Exercices et mise en situation pour la partie pratique
- Remise d'une documentation à la fin du stage



## DATES ET LIEUX

### Agen

15-16 janvier  
19-20 février  
25-26 mars  
22-23 avril  
27-28 mai  
19-20 juin  
24-25 juin

### Marmande

17-18 janvier  
07-08 février  
11-12 mars  
27-28 mars  
15-16 avril  
15-16 mai  
12-13 juin

### Périgueux

22-23 janvier  
14-15 février  
18-19 mars  
17-18 avril  
22-23 mai  
03-04 juin  
17-18 juin

### Villeneuve Lot

23-24 janvier  
26-27 février  
04-05 mars  
03-04 avril  
14-15 mai  
10-11 juin



## TARIFS

350 € HT – 420 € TTC



## INTERVENANT

Formateurs qualifiés et expérimentés



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### THEORIE

#### Aspect réglementaire

- Décret, arrêtés ministériels et recommandations CNAMTS
- Les conditions requises pour devenir cariste
- Les documents accompagnant le chariot

#### Sensibilisation à la sécurité

- Les accidents de chariot (statistiques, causes, prévention)
- Les responsabilités du cariste et de l'employeur
- Les organismes de prévention des risques

#### Technologie des chariots

- Les différentes catégories et leurs usages courants, les différents organes du chariot, les consignes d'entretien, les dispositifs de sécurité

#### La conduite du chariot en sécurité

- Les vérifications à la prise et fin de poste
- La capacité du chariot, plaque de charge
- La stabilité du chariot
- La circulation, allée, vitesse, plan de circulation, consignes, interdictions
- Règles de stockage et déstockage, chargement, déchargement, ...
- Les produits dangereux
- L'arrêt en sécurité

### PRATIQUE

- Prise de poste/Vérification du chariot
- Conduite du chariot.
- Manœuvres
- Fin de poste/Maintenance

### EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques
- Cette formation permet de se présenter aux épreuves du CACES® selon la R489 CNAMTS

## TEST CACES® R489



### DATES ET LIEUX

Agen	Marmande
17 janvier	19 janvier
21 février	09 février
27 mars	13 mars
24 avril	29 mars
29 mai	17 avril
21 juin	17 mai
26 juin	14 juin

Périgueux	Villeneuve Lot
24 janvier	25 janvier
16 février	28 février
20 mars	06 mars
19 avril	05 avril
24 mai	16 mai
05 juin	12 juin
19 juin	



### TARIFS

190€ HT - 228 € TTC  
+ 150 € HT - 180 € TTC par test  
supplémentaire



### INTERVENANT

Formateurs qualifiés  
et  
expérimentés



Lieux aménagés et modalités adaptées  
pour faciliter l'accès et l'usage aux  
personnes en situation de handicap.

### » RÉSULTATS ATTENDUS

- Obtenir le CACES® R489 selon la CNAMTS

### » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Passage des épreuves théoriques pratiques en vue d'obtenir le CACES®

## TEST CACES® R489

### PRESENTATION

Le CACES® est issu de recommandations de la CNAMTS

. Sans être obligatoire, l'application de ces recommandations constitue un bon moyen pour le Chef d'Etablissement de se conformer aux obligations réglementaires en matière de contrôle de connaissances pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail.

Chaque candidat doit présenter une pièce d'identité qui sera vérifiée par le Testeur.

- La photo est obligatoire.

### EVALUATION THEORIQUE

- Durée 1 heure environ
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

### EVALUATION PRATIQUE

- EPI obligatoire : Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, gants).
- Les candidats se présentant sans leurs EPI ne pourront pas participer aux épreuves pratiques
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à 0 pour chacun des points d'évaluation du barème. Chaque compétence sera évaluée et notée suivant un barème préétabli et certifié par l'AFNOR, organisme certificateur

### FIN DES EPREUVES

- Les résultats seront communiqués aux candidats en fin de journée. Si le candidat est admis, il se verra remettre une attestation provisoire de CACES®. L'attestation CACES® sera transmise ultérieurement soit à l'entreprise, soit à l'institutionnel, soit au candidat indépendant.
- Sur demande et en présence du testeur, tout candidat pourra consulter ses résultats aux épreuves

### VALIDITE

- 5 ans